

### TD3: Initiation à la recherche bibliographique

Pour réaliser un travail scientifique dans n'importe quel domaine, il faut établir sa bibliographie.

**Définition de la recherche bibliographique :** est une démarche méthodologique constituée par des étapes permettant de chercher, identifier, récupérer et traiter des documents et des informations sur un sujet donné.

**Se documenter =** \*savoir où et comment trouver l'information

\*savoir poser les bonnes questions

\* savoir de quelle information on a besoin, savoir la lire, la comprendre, la critiquer, l'évaluer, si elle répond à ses besoins et savoir la gérer.

#### 1. Qu'est ce qu'un document ?

La notion de document ; c'est objet porteur d'information.

Le document peut être ; livre, article périodique document sonore ou audiovisuel

Le document se trouve sous différents supports

Le support ; nature matérielle du document (papier, numérique ...)

Exemple : Encyclopédie en version papier/ Encyclopédie en version numérique (Larousse).

#### 2. Types de documents : correspond le niveau et la nature de l'information recherché

- a. Dictionnaires et encyclopédies
- b. Livres ou monographies
- c. Les publications scientifiques
- d. thèses, mémoires, rapport de recherche
- e. documents spécifiques
- f. documentation officielles

#### 3. Les ressources documentaires : c'est tout support contenant une information comme les livres, les magazines, les planches les cassettes audio et vidéo, les CD et DVD ainsi qu'internet.

#### 4. Qu'est ce qu'une banque de données ? « l'ensemble de données relatives à un domaine défini de connaissance et organisées pour être offertes aux utilisateurs »

#### 5. Les étapes de la recherche documentaire : sélectionner la problématique et les mots clés du thème

La recherche d'information se prépare en 5 étapes :

1/cerner le sujet

2/ sélectionner les sources d'informations

3/ chercher et localiser les documents et extraire l'information

4/évaluer la qualité et la pertinence des sources

5/traiter l'information et finalement produire le travail final.

#### 6. Qu'est ce qu'un mot clé ?

Est un mot descripteur ou une expression qui est choisi pour représenter un concept

**Définition de la bibliographie : (biblion=mot grec désigne le livre /grapheim=mot grec désigne écrire) techniques, manière du classement et de la description méthodique des livres et autres imprimés. il existe deux genres de bibliographie :**

**\*bibliographie sélective = faire de sélectionner des livres qui nous intéresse sans les lire**

**\*références Bibliographiques = (lus et mentionnées quelques informations, citer les livres, les thèses qui aidé pour faire la recherche**

Présentation d'une bibliographie :

Il y a des normes nationales et autres internationales t des normes spécifiques qui donnent différents structures de la présentation d'une bibliographie.

#### Les techniques de recherche

##### Les opérateurs booléens : ET, OU, SAUF

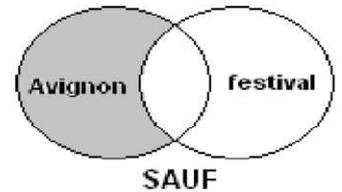
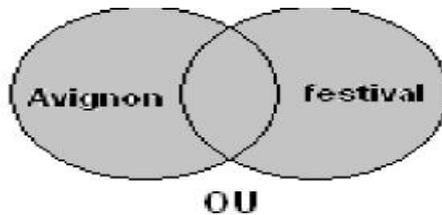
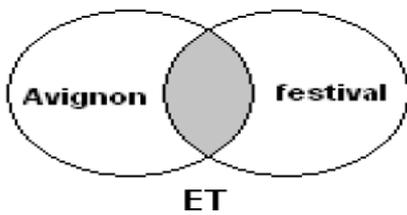
Ils permettent, en établissant une connexion logique entre des termes de recherche ou mots-clés, de trouver une information ou un document.

Recherche très précise : seulement sur le festival d'Avignon pas sur la ville d'Avignon ni sur d'autres festivals

Recherche très large :

- sur Avignon
- sur des festivals
- sur le festival d'Avignon

Recherche orientée : tout sur la ville d'Avignon sauf ce qui touche à son festival



**La présentation d'une bibliographie (référence) :**

Il ya des normes nationales et autres internationales et des normes spécifiques qui donnent différent structures de présentation d'une bibliographie.

1. Les normes spécifiques : selon les écoles françaises ou bien les écoles américaines
2. Les normes internationales :

**\*\*référence dans le corps du texte :**

**Règle :** A ce sujet, nom de l'auteur (date : page)

**Exemple :** A ce sujet, Martin (2001 :p31)

Evalue le taux .....

.....

.....

A ce sujet, Martin (2001 :p31) à dit :

« ..... »

..... »

**\*\* référence à la fin d'un mémoire ou d'une thèse :**

**1/ pour l'ouvrage :**

**Règle :** Nom, initiale prénom .Année, *titre de l'ouvrage en italique*, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

**Exemple :** [Darche, Philippe](#). 2004, *Architecture des ordinateurs : logique booléenne : implémentations et technologies*, Paris, Vuibert informatique, 284 p.

.....

« ..... »<sup>1</sup>

..... »<sup>1</sup>

1 \_\_\_\_\_

.....

**2/ pour l'article :**

**Règle :** Nom, initiale prénom. Année, « titre de l'article entre guillemets et sans italique » **in** Nom, initiale prénom .Année, *titre de l'ouvrage en italique*, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

**Exemple :** Guidée, M. 2000, « stratégies territoriales en publicité », **in** Pagès T.C et Pelissier , N, *Territoires sous influences* , Paris ,L'Harmattan , p120-140.

**3/ pour les sites WEB sur internet :**

**Règle :** Nom, initiale prénom. Date, « titre de document entre guillemets et sans italique » **in** Nom du site ( date de consultation )adresse URL.

**Exemple :** Guidée, M. 2000 ,« translating practices », **in** translating journal , (10/05/2011) <http://accurepid.com/journal/15 adnet .htm>